



**PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE DE
SAINT-GERVASY**

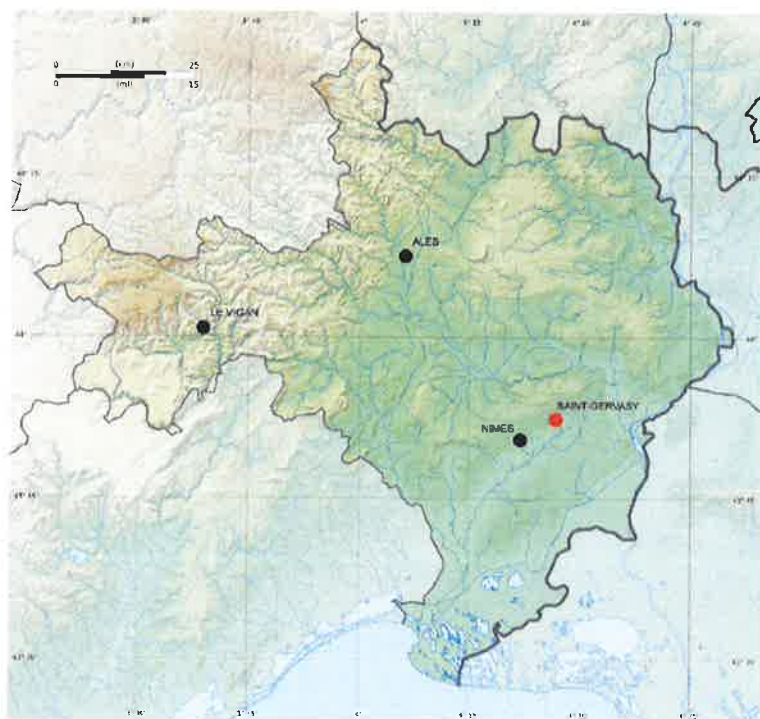
Département du GARD

Communauté d'agglomération de NIMES



1. Description du territoire

1.1. Le territoire



Saint-Gervasy est un village de l'agglomération nîmoise.

Anciennement à vocation agricole (polyculture à dominante viticole), il est devenu lentement résidentiel, en essayant de rester un village authentique, avec une personnalité propre. Il se situe à 10 km à l'est du centre de Nîmes, au pied des collines de garrigues. Cette proximité avec la ville lui a valu une augmentation rapide de sa population depuis 1975, passant de 600 habitants à 1500 en 2005, et proche de 2 000 aujourd'hui (1975 habitants, population légale INSEE 2018).

Le territoire de la commune de Saint-Gervasy s'étend sur 693 hectares (densité

251,9 hab. au Km²) depuis le massif des Garrigues de Nîmes vers la plaine alluviale des Costières, dans un environnement naturel de qualité, lieu privilégié avec sa chapelle « carte postale » surplombant le village sur un plateau calcaire qui accueille un chemin de croix. Le territoire communal prend place à une altitude oscillant entre 52 et 138 m NGF.

La commune est située à environ 10 kilomètres à l'est du centre de Nîmes et à 3,5 kilomètres de la sortie Est de l'échangeur de l'Autoroute A9. Le territoire communal est limitrophe de 4 communes : Marguerittes, Cabrières, Bezouze et Redessan.

L'important chantier du Contournement de Nîmes-Montpellier (CNM) a impacté le territoire de la commune de Saint-Gervasy dans sa partie sud. La nouvelle voie ferrée est maintenant en place.

La gare TGV est construite à Manduel, à environ 10 km au sud du centre du village de Saint-Gervasy.

Le village de Saint-Gervasy s'étend à partir de son cœur historique, sur un territoire compris entre la RD 6086 au sud et l'autoroute A9 au nord, bordée par un relief composé de collines boisées et de garrigues. Il est encadré par des limites naturelles bien marquées :

- au nord, par les collines (de 98 à 138 m NGF, collines Saint-André, Badassel et de Péchicard),
- au sud par la plaine agricole du Vistre,
- à l'est et à l'ouest, par des ruisseaux : le Valat de la Bastide et le Canabou.

Le développement urbain de la commune s'est effectué essentiellement pendant ces trente dernières années, vers l'est et vers l'ouest le long de la RD 6086 (ancienne R.N. 86).

Contrairement aux villages voisins, l'urbanisation du village a été très bien maîtrisée, l'A9 n'a pas été franchie et le massif des garrigues au nord a été préservé. Il en est de même au sud, où la « barrière » de la RD 6086 n'a été que partiellement franchie, préservant ainsi les terres agricoles. De la même manière, l'expansion est-ouest a été contenue, permettant d'offrir aujourd'hui une coulée verte entre le village et Marguerittes à l'ouest, et entre le village et Bezouze à l'est.

1.2. Les accès

Le village est facilement accessible puisqu'il se trouve entre Nîmes et Avignon. La commune est aujourd'hui traversée par trois infrastructures de transport :

- l'Autoroute A9 qui borde la limite urbaine nord du village,
- la route départementale RD 6086 qui se trouve en limite urbaine sud du village,
- La ligne SNCF au sud du territoire communal dans la plaine du Vistre.



1.3. Les équipements

1.3.1 Les équipements publics

➤ Enfance et scolarité

La commune de Saint-Gervasy dispose d'une structure d'accueil. La crèche « Le refuge des Lutins », gérée par une association, accueille les enfants de 0 à 6 ans. Sa capacité d'accueil est de 16 enfants.

Outre la crèche, la commune compte plusieurs assistantes maternelles permanentes et des assistantes familiales temporaires.

On trouve également une école maternelle « Ecole maternelle du Grand Pin » qui compte actuellement 3 classes et une école élémentaire « Ecole élémentaire Jeanne Lavail » qui comprend 6 classes.

➤ Administrations

L'édifice de la Mairie accueille, outre sa fonction première d'administration locale, le centre communal d'action sociale et une bibliothèque.

On notera également la présence d'une agence postale à proximité immédiate de la Mairie.

1.3.2 Equipements sportifs et culturels

La commune dispose d'un terrain de football équipé d'un vestiaire, ainsi que d'une plateforme multisports située à côté de l'école publique, ce qui permet aux enfants d'exercer des activités sportives à proximité immédiate, sans avoir à se déplacer en dehors du village.

Enfin, on notera la présence d'un foyer socio-culturel permettant d'accueillir de nombreuses associations pour la pratique de leurs activités, ainsi que pour la présentation de spectacles, concerts, pièces de théâtre, etc.

Le foyer est implanté tout près du stade et du plateau multisport. La commune est donc équipée d'une zone dédiée à la pratique des activités sportives et culturelles sur un pôle bien distinct, au cœur du village, et disposant d'un parc de stationnement suffisant.

1.3.3 Commerces

Saint-Gervasy est dotée d'une supérette, d'un tabac-presse, de deux boulangeries, d'un café-restaurant, d'une agence immobilière, d'un coiffeur, d'un garage ainsi que de nombreux artisans.

1.3.4 Divers

La commune dispose également d'une association d'aide à domicile ADMR et d'une vingtaine d'associations sportives, culturelles ou de loisir..

1.3.5 Equipements de santé et de secours

Il est à noter que la commune bénéficie des services de proximité d'un médecin généraliste, d'un ostéopathe, d'un kinésithérapeute, d'un dentiste et de 3 infirmiers. Elle bénéficie également d'une pharmacie, place du Marché.

Saint-Gervasy ne dispose d'aucun établissement de santé destiné aux personnes vieillissantes mais adhère aux EHPAD intercommunaux situés à Cabrières et à Redessan.

Le Centre d'Incendie et de Secours le plus proche est celui de Marguerittes, à 2 km.

Le centre hospitalier le plus proche est celui de Nîmes, distant de 11 km (en une dizaine de minutes à peine en entrant sur l'autoroute A9 à Marguerittes et en sortant à Nîmes-Ouest).

2.1 Le fonctionnement de la commune :

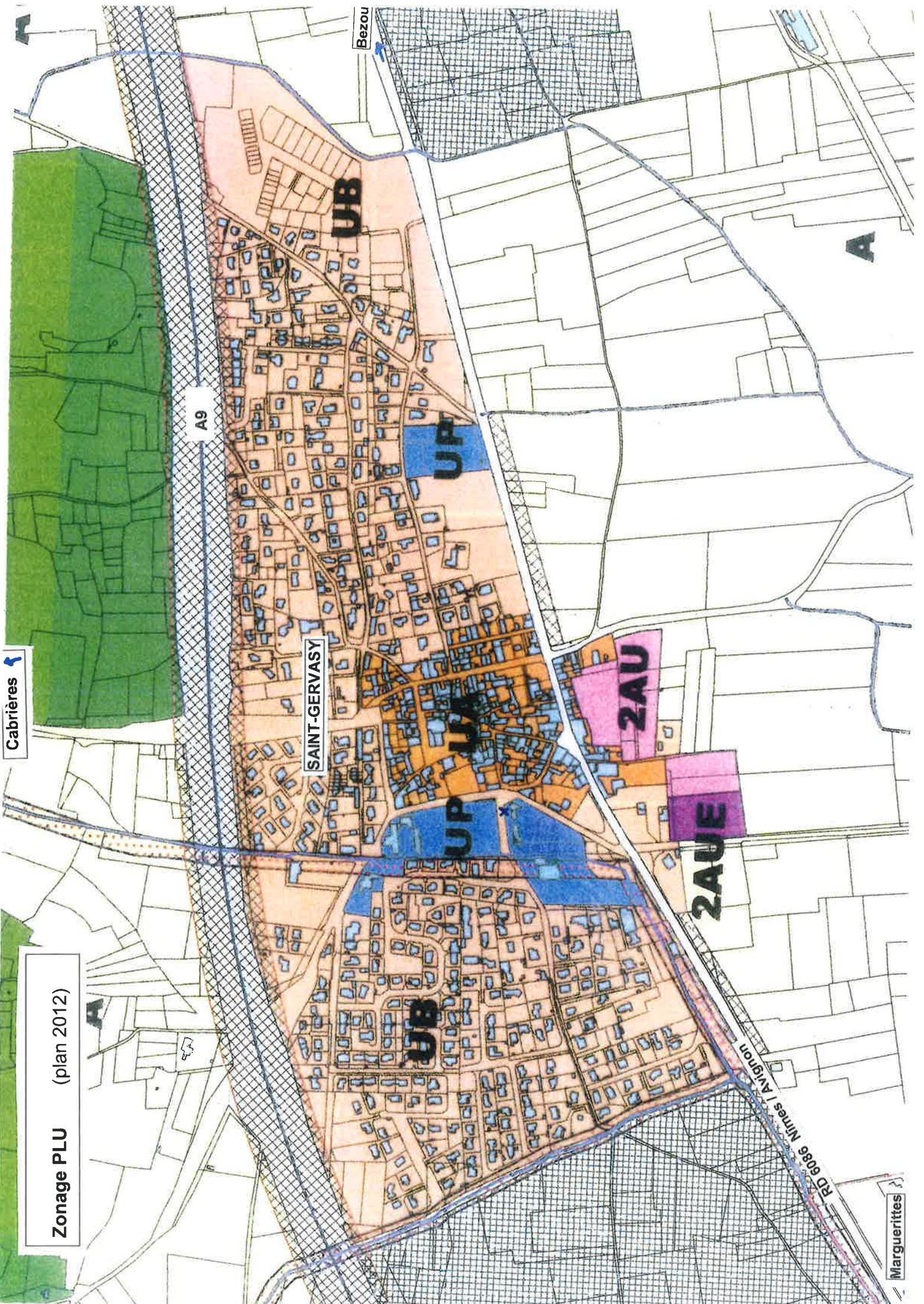
Avant les années 2000, l'activité de la commune se faisait au centre ancien du village, la Mairie, la boulangerie, l'épicerie, le bureau de tabac s'y trouvaient sans possibilité d'évolution.

Les professions médicales étaient également localisées dans l'urbanisation dense.

L'acquisition par la commune d'une grande parcelle pour la construction du Foyer socio culturel (1991) et l'aménagement du carrefour, route de Nîmes, en giratoire particulièrement sécurisant (1995) ont transformé radicalement l'entrée ouest de la commune. La place du Marché déjà propriété de la commune (dédiée pendant de nombreuses années aux marchés aux olives et aux asperges) espace important et particulièrement animé mais menacé par l'urbanisation s'est trouvée, de ce fait, plus que doublée en superficie en un lieu particulièrement bien placé.

Peu après, la demande de construction d'une pharmacie (1998) a provoqué une réflexion amenant la commune à construire des locaux médicaux : pharmacie mais aussi cabinets de docteur et de dentiste. Plus tard une deuxième tranche (2001) comprenant le bureau de tabac, la boulangerie, une fleuriste a été construite avec 3 logements à l'étage. Une troisième tranche (2017) a installé sur la place, une supérette.

Le centre de vie du village s'est, de fait, déplacé vers ce site, au carrefour de la départementale 6086 Nîmes / Avignon et de la départementale 3 vers Cabrières qui s'est vite avéré lieu de passage particulièrement accueillant et convivial pour les usagers.



Zonage PLU (plan 2012)

Cabrières

SAINT-GERVASY

Bezou

Marguerittes

RD 6086 Nîmes / Avignon

A9

2AU

2AUE

UB

UP

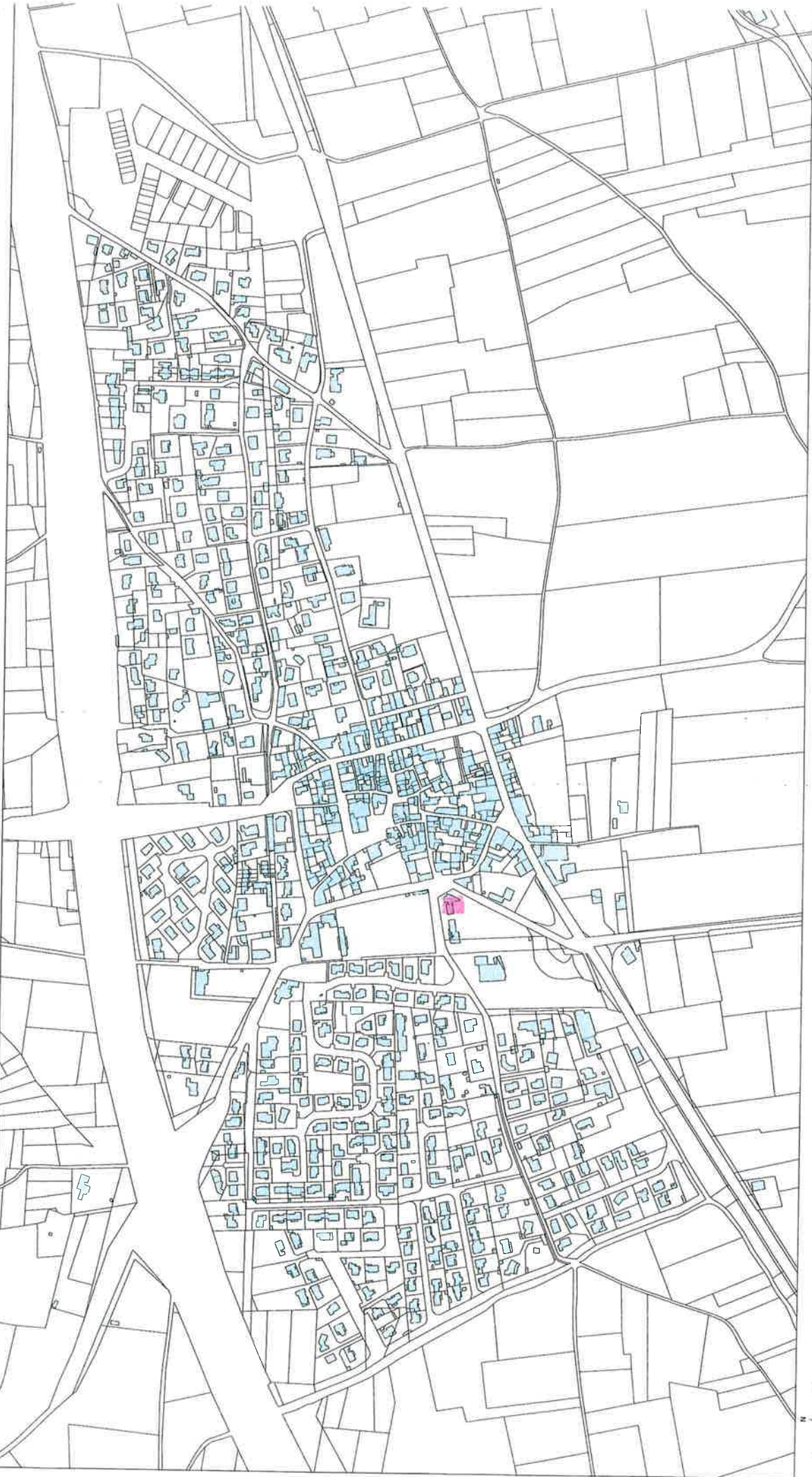
UP

UP

UB

A

**COMMUNE DE SAINT-GERVASY
PLAN CADASTRAL**

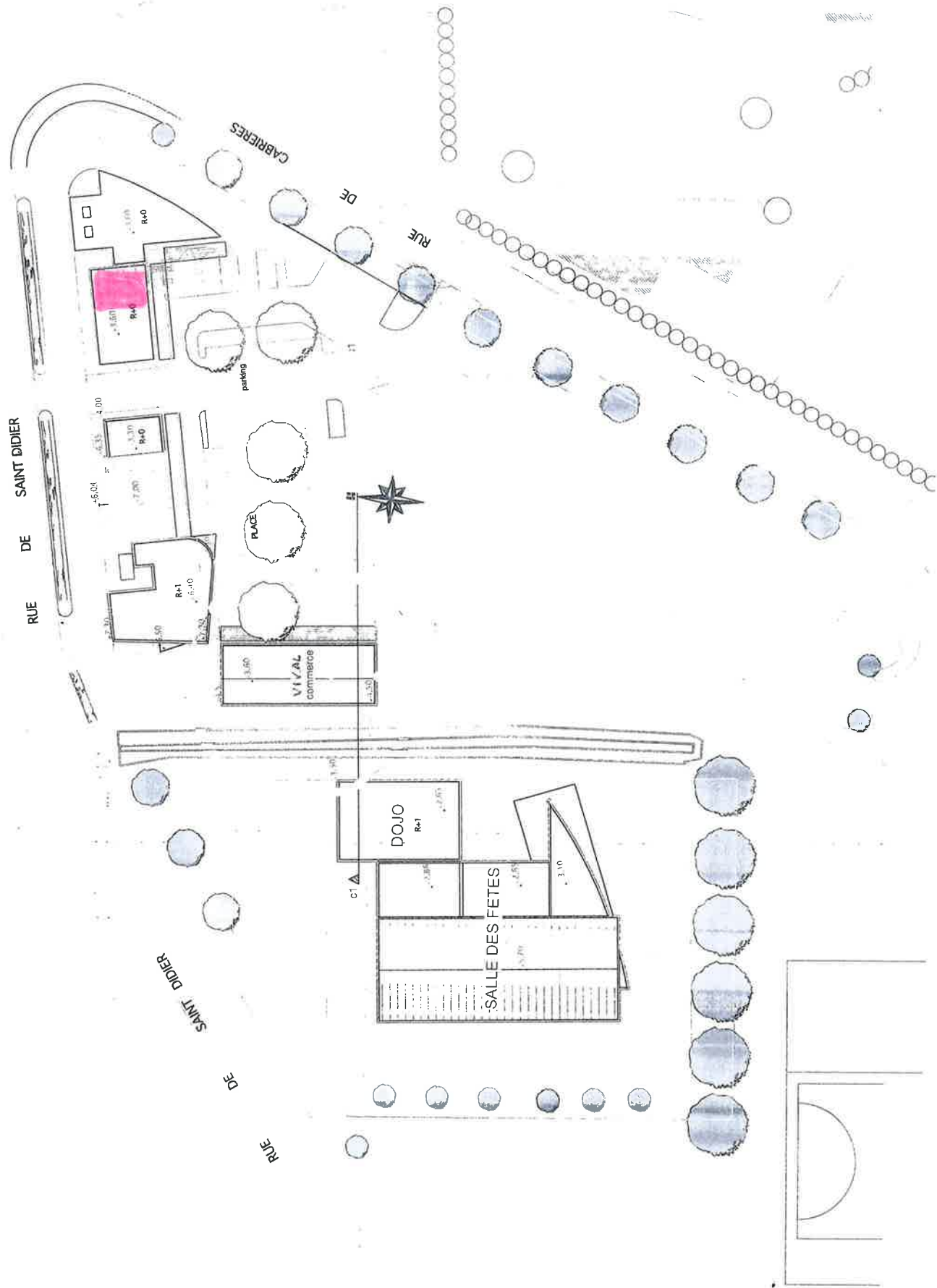


1:3 000

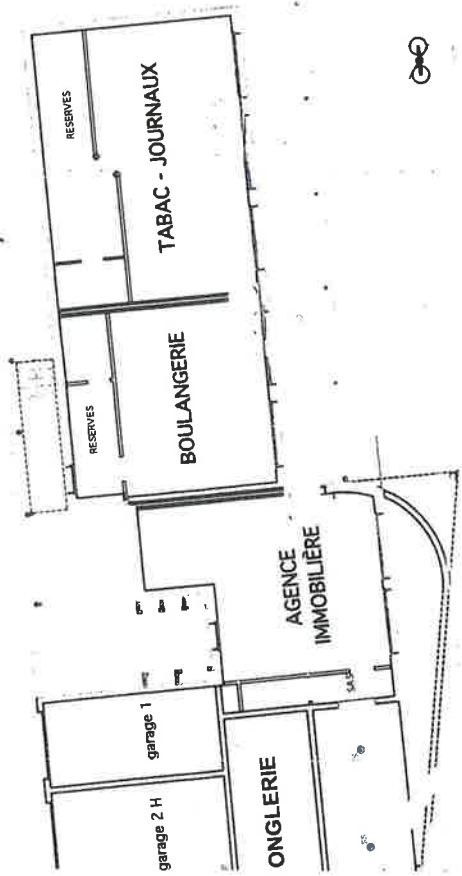


Source fond cadastral : Nîmes Métropole

Plan de masse de la Place du Marché



Le pôle médical



 parking

| parking

**SUPERETTE
VIVAL**

